



Confrérie des Sainfoins

Les vignes du Perreux-sur-Marne

Siège social : Hôtel de Ville, Place de la Libération - 94170 Le-Perreux-sur-Marne

Confrérie des Sainfoins
10 avenue Jeanne d'Arc
94170 - Le Perreux-sur-Marne
Tél : 06 88 29 79 99

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Confrérie des Sainfoins a eu lieu à la salle Charles de Gaulle au Perreux-sur-Marne le 19 janvier 2018 sur convocation du Président Raphaël Dufay.

1. Vérification du quorum

38 adhérents sont présents et 12 procurations ont été données (les feuilles d'émargement sont jointes aux pages 14 à 17 de ce présent Procès-verbal et les procurations sont jointes aux pages 18 à 31 de l'annexe de ce présent Procès-verbal).

En 2017, l'association comprenait 72 adhérents en janvier puis 79 à fin septembre pour terminer à 61 adhérents à jour de leur cotisation le 19 janvier 2018. Le quorum est donc fixé à 31.

Cinquante (50) adhérents étant présents ou représentés, le quorum est atteint et l'assemblée peut donc valablement délibérer.

La séance débute à 20h 30.

Le Président annonce que Mesdames Christel Royer, Maire, Élisabeth Charron, maire-adjoint à la culture et Marie-Ambre Descateaux, maire adjoint chargée de la jeunesse et de l'animation ont présenté leurs excuses de ne pas pouvoir assister à notre AG à cause d'un événement communal incontournable. Il rappelle à l'assemblée l'intérêt réel que la municipalité porte aux activités de la Confrérie et l'importance de son soutien.

2. Rapport moral du Président

Chères consœurs, chers confrères et chers amis,

Chères consœurs, chers confrères et chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale, la 19^{ème} de la Confrérie des Sainfoins.

Je vous présente, pour la nouvelle année 2018, tous mes vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et vos proches.

Encore une nouvelle année terminée pour la Confrérie qui se porte assez bien grâce à toutes les actions de communication qui ont été menées. Nos valeurs d'amitié, de partage, d'esprit d'équipe et de convivialité commencent à être bien connues et nous permettent d'espérer un avenir prometteur.

Vraisemblablement à cause de programmations en même temps que nos festivités mais aussi faute de temps et de candidats, la Confrérie n'a participé cette année qu'à un seul chapitre : celui de nos amis de Rosny.

Nous n'avons donc pas été représentés aux 2 chapitres de Sucy (St Vincent en janvier et St Jean en juin) ni au Grand Défilé de la Fête des vendanges de Montmartre, pas plus qu'aux chapitres de Gagny et de Nogent.

Le vendredi 24 février, grâce à Claudine qui nous avait trouvé un bel endroit, nous nous sommes retrouvés à Paris dans un bar à vins, le 11ème Domaine, pour y déguster quelques vins intéressants et y passer une agréable soirée dans une ambiance sympathique et conviviale.

En lisant ce rapport, on a vraiment l'impression que nous ne faisons que la fête car on ne parle presque pas de tout le travail que nous effectuons chaque année pour cultiver la vigne et le potager, aménager le terrain, le local, etc. On ressent également la même impression sur notre site qui est aussi très discret sur tous nos travaux.

Je ne crois pas que nous ayons beaucoup de photos de cet événement et des autres et je profite de cette occasion pour rappeler que nous avons besoin de bonnes volontés pour prendre des photos et les faire parvenir à Alain Perrier afin de faire vivre le site qui a aussi besoin d'une équipe de rédacteurs pour les articles, les reportages, etc.

En mars, le traditionnel quiz a encore été un grand moment de partage et de convivialité. N'hésitez pas à participer au Quiz 2018 (dans deux mois) pour tester vos connaissances sur le monde du vin.

Côté vigne, on a pré-taillé la vigne assez tôt car le temps le permettait. Ensuite, remplacement des pieux cassés, réparations des planches, des fils de palissage, désherbage.

Comme les années passées, nous avons continué à raisonner la taille ensemble pour obtenir une meilleure production et plus grande longévité des ceps en essayant d'appliquer une taille Guyot Poussard (pas très facile à instaurer sur certains ceps). Efforts à reconduire cette année et aussi les suivantes...

Comme d'habitude, la vigne a poussé très vite mais eûe a été bien soignée grâce à la présence régulière de personnes pour palisser les rameaux.

En écimant une seule fois assez tard, juste avant la Fête de la Confrérie, la pousse des entrecoeurs a été très bien limitée. C'est la voie à suivre ...

L'atomiseur a largement amélioré la qualité des traitements ; seulement quelques pieds malades comme toutes les années...

Belles vendanges avec des grappes bien saines et mûres pour un résultat quantitatif et qualitatif aussi bon sinon plus que l'année précédente.

Côté potager, les tomates semées en caisses à la fin février ont pu croître à peu près normalement au sous-sol en profitant d'un meilleur éclairage simulant la lumière du jour. Le temps doux nous a permis de sortir assez tôt les caisses de plants.

Un grand merci à nos consœurs spécialistes du repotage ! N'hésitez surtout pas à venir les aider !

La météo n'a pas été très bonne pour les jardins avec beaucoup de pluie et pas assez de soleil. La saveur des tomates laissait à désirer mais nous avons quand même fait une bonne saison avec 350 kg de légumes.

En mai, un nouvel essaim est venu peupler la seconde ruche de la Confrérie mais malheureusement, l'endroit n'a pas dû lui plaire car il ne semble pas bien vaillant !

Nous avons eu deux dégustations dans l'année, en mai et en octobre, toujours avec notre œnologue habituel Pierre Cavalié qui nous a fait déguster des vins du Languedoc et ensuite des crus de Bordeaux Rive gauche (Médoc, Pessac, Graves, etc.)

Nous avons continué nos actions de communication en participant aux animations de la ville et des associations de commerçants :

- *au marché du Centre-ville et au Troc aux Plantes le dimanche 31 mai,*
- *à la Braderie le dimanche 4 juin,*
- *à deux marchés en septembre et octobre au cours desquels nous avons pressé du raisin pour obtenir du jus de raisin,*
- *au Carrefour des Associations.*
- *au marché de Noël des commerçants des Joncs Marins.*

De plus, la Confrérie a participé à la revente des sacs du Perreux produits par la ville sur une excellente idée de Michèle Jeanjean.

Comme d'habitude aussi, la Cuvée des Abeilles a été officiellement présentée en juin à la fin d'une séance du Conseil municipal en présence des autorités et de l'artiste ayant gagné le concours pour l'illustration de l'étiquette de la cuvée.

Au cours de cette présentation, la Confrérie annonce qu'elle remet 24 bouteilles de cette cuvée 2016 au Comité des Journées de solidarité pour ses œuvres sociales. Ces bouteilles sont gagnées par les participants à la tombola du Dîner de solidarité au CdBm en Novembre.

Toutes ces actions de communication sont très bien appréciées par la municipalité et ne sont pas pour rien dans la reconduction de notre subvention de 3000€. Nous venons juste de recevoir la confirmation officielle et nous remercierons bien sûr la municipalité pour ce soutien important.

Nous avons aussi notre propre communication avec notre Journée Porte Ouverte dont le résultat s'est révélé assez décevant avec peu de nouveaux adhérents mais des adhérents de qualité (Rudy Govindoorazoo, Marguerite Chevalier, Anne-Marie Coustillas, François Gauzin et Elisabeth Toniolo)

Le bilan 2017 est nettement moins bon que celui de 2016 qui avait été gonflé par l'arrivée de 23 nouveaux adhérents. Cette année, beaucoup ne sont pas revenus et des anciens sont partis également.

En revanche, nous pouvons saluer la fidélité de Claude et Annie Alaphilippe qui nous apportent leur soutien.

En juin, la Fête de la Confrérie avec pour la deuxième fois la gracieuse participation de la sympathique Fanfare Octave Callot (un grand merci à eux et à Josiane) a réuni une cinquantaine de personnes.

Nous avons encore une fois introduit un nouvel adhérent à 4 pattes (un petit hérisson qui doit déjà être reparti !!)

Nos deux dernières festivités de 2017 se sont déroulées au local avec à chaque fois une petite quarantaine de personnes. :

- *en novembre pour le Beaujolais Nouveau avec un excellent coq au vin gentiment proposé et préparé par Marie (et certainement Alain aussi),*
- *en décembre pour la Fête de Fin d'Année et un civet de joue de bœuf préparé par Le bar de la Marine à Neuilly-sur-Marne.*

Comme d'habitude, on fait souvent la fête mais on travaille beaucoup aussi.

Je tiens à remercier ceux qui participent à tous ces travaux à la vigne, au potager, au terrain qui ne seraient aussi bien entretenus sans leur présence régulière.

J'encourage tous ceux qui le peuvent à faire l'effort de venir les aider même pour une heure ou deux.

Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Je vous remercie de votre attention et vous propose maintenant de voter quitus au président pour son rapport moral avant de passer aux autres points de cette AG.

Le président : Raphaël Dufay

Vote : Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier du trésorier pour l'exercice 2017

Le trésorier Jean-Jacques Dhont présente les comptes de la Confrérie.

Le rapport financier, joint aux pages 8 et 9 du présent Procès-verbal, montre pour chaque ligne (lorsque c'est possible), les recettes et les dépenses prévues et réelles.

La notice explicative donnant toutes les informations utiles est jointe aux pages 10 à 12 du présent Procès-verbal.

L'année 2017 se termine par un déficit de 387.50€ (en tenant compte des dépenses engagées en 2017 qui ne seront débitées qu'en 2018 et des charges pour 2018 et 2019 constatées et payées à l'avance en 2017).

C'est un résultat logique car, comme en 2016, nous avons aussi beaucoup investi en 2017 avec 2230€ représentant 24% des dépenses normales.

Ce déficit ramène notre patrimoine à 5800€ environ à la fin de l'année 2017 contre 6000€ environ à fin 2016.

Vote : Le rapport financier du trésorier est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la commissaire aux comptes pour l'exercice 2017

Nicole Renollet, vérificateur comptable des comptes de l'exercice 2017 intervient pour certifier que les comptes de l'association sont très bien tenus et conformes à l'objet de la confrérie. Elle ajoute que les dépenses engagées sont compatibles avec les ressources, que la trésorerie est souple, bien suivie et que les factures sont réglées à bonne date.

Son rapport est joint à la page 13 du présent procès-verbal de l'assemblée générale.

Vote : le rapport de la commissaire aux comptes pour l'exercice 2017 est adopté à l'unanimité.

5. Présentation des membres du Conseil d'Administration

Le président présente nominativement les membres du Conseil d'Administration :

- Michel Marmouset, membre fondateur et au CA depuis 2000,
- Arlette Suvelier, adhésion en 2000 et depuis 2007 au CA,
- Joël Grosjean, adhésion en 2000 et depuis 2011 au CA,
- Raphaël Dufay, adhésion en 2009 et depuis 2012 au CA.
- Jean-Jacques Dhondt, adhésion en 2014 et depuis 2016 au CA,

- Géraldine Debayle, adhésion en 2007 et de retour au CA (a été cooptée au CA5-2017).

5 b - Vote pour le renouvellement des mandats de Michel Marmouset et d'Arlette Suvelier,

Arrivés à expiration, les mandats de Michel Marmouset et d' Arlette Suvelier sont à renouveler lors de cette AG 2018.

Vote : L'assemblée générale adopte à l'unanimité le renouvellement des mandats de Michel Marmouset et Arlette Suvelier.

5 c - Élection de Géraldine Debayle au Conseil d'Administration

La cooptation de Géraldine Debayle au conseil d'administration lors du CA5-2017 est à confirmer par le vote des adhérents lors de cette AG 2018.

Vote : L'assemblée générale adopte à l'unanimité l'élection de Géraldine Debayle au Conseil d'Administration.

6. Montants des cotisations

Pour l'instant, le Conseil d'Administration n'a pas jugé indispensable de relever le montant des cotisations qui n'a pas évolué depuis 2009. Il est vraisemblable qu'une légère augmentation sera à envisager la saison prochaine ou la suivante.

7. Présentation des projets de la Confrérie pour 2018

L'année qui commence va être assez particulière pour le Président et son épouse qui vont déménager très rapidement et devoir s'installer dans une nouvelle maison.

Le temps va nous manquer et, par la force des choses, nous serons nettement moins présents pour la Confrérie.

Ce va fournir une excellente occasion aux volontaires de s'impliquer un petit peu plus dans l'organisation des événements et assurer le partage du travail d'organisation.

Sans ce partage, des événements festifs seront supprimés.

En revanche, la démolition de notre maison va fournir l'opportunité à la Confrérie de récupérer gratuitement un grand nombre de matériaux qui vont nous être fort utile pour remplacer les planches en bois de la vigne par des plaques en béton par exemple.

Ces matériaux sont à récupérer sur place en février.

Idem pour les éléments de cuisine qui serviront à l'aménagement de la cuisine du local.

Il va donc falloir obtenir beaucoup d'aide des adhérents pour récupérer ce matériel.

8. Budget 2018

Les projets pour 2018 sont, pour :

- La vigne : l'achat de pieux en vue du remplacement (à partir de l'hiver 2018-2019) de tous les pieux actuels très usagers,
- Le terrain : l'achat de pieux pour installer des rambardes de protection contre les chutes,
- Le rucher : l'achat d'un essaim,
- Le local : l'achat d'un réfrigérateur-congélateur, d'un chauffe-eau et d'une plaque de cuisson à gaz butane pour l'aménagement de la cuisine,
- La Confrérie : achat de tabliers.
- Le terrain : la création d'un monte-charge pour matériaux.

Il est évident que tous ces projets ont un coût que les finances de la confrérie ne peuvent pas supporter seules sans une aide extérieure.

Nous avons bien une petite réserve de trésorerie (qui était auparavant sur notre livret A) mais sa plus grande partie est déjà prévue pour les investissements bloqués tant que le problème du loyer n'est pas résolu et, le reste, prudemment destiné à faire face à des dépenses imprévues.

Notre budget ne peut être équilibré que grâce à la subvention municipale que nous ne manquons de solliciter en octobre mais qui n'est pas du tout garantie tant les contraintes budgétaires sont importantes.

Les subventions aux associations culturelles sont votées lors du Conseil Municipal de décembre.

Comme déjà annoncé au début de ce rapport, le président rappelle que la municipalité vient de nous attribuer une subvention de 3000€ et réitère ses remerciements au nom de toute la Confrérie.

Cette subvention récompense tous les efforts faits par la Confrérie pour participer aux animations de la ville. Le président souligne que la municipalité nous apporte ainsi un soutien précieux, d'abord par l'aide financière mais aussi par l'aide matérielle des services techniques (utilisation 3 fois par an de cette salle Charles de Gaulle, utilisation permanente de nos locaux des serres municipales, transport et prêt de matériel, travaux d'aménagement des locaux).

Par ailleurs, le Crédit Mutuel du Perreux bien connu pour son engagement auprès des associations locales nous accorde de puis 2016 une subvention de 300€ que nous espérons voir augmenter à 400€ en 2018 pour les investissements de la cuisine.

Vote : L'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2018.

Programme des activités au terrain

Les membres de la confrérie sont présents tous les samedis au terrain (cela fait maintenant 18 ans que cela dure). Merci à tous ceux qui, depuis la création de la Confrérie, ont tant œuvré pour obtenir ce résultat remarquable dont vous pouvez être fiers.

Il y a encore beaucoup de travail en vue mais toutes les activités ne requièrent pas nécessairement une force physique. De nombreuses tâches indispensables pour l'agrément de notre terrain telles que l'entretien de la vigne, des fleurs et du potager, l'arrosage, le désherbage et les récoltes sont à la portée de tous et de toutes (sans oublier la préparation du verre traditionnel !!)

L'important est d'apporter sa contribution et de prendre plaisir à la bonne réalisation de notre projet associatif. Toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues.

Le président rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'être présents en permanence ; chacun a ses propres occupations mais chacun peut quand même venir de temps en temps, même pour une heure ou deux, participer au travail en commun.

9. Questions diverses

Vote à bulletin secret à l'Assemblée Générale

Les statuts de la confrérie ne donnent aucune information sur le type de vote à l'Assemblée Générale et c'est donc naturellement le vote à main levée (généralement utilisé par les associations) qui a toujours été utilisé depuis la création de la Confrérie pour tous les votes à l'AG,

En revanche, le Projet de Règlement Intérieur que va être soumis au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va suivre instaure ce vote à bulletin secret uniquement pour l'élection des candidats au Conseil d'Administration.

Utilisation des bouteilles de chaque cuvée

D'une manière générale, chaque adhérent reçoit une bouteille de 50cl de la cuvée de l'année précédente lors de l'AG en janvier.

Les bouteilles de 75cl sont dégustées :

- au terrain en juin lors de la Fête de la Confrérie et en septembre pour la Journée Porte Ouverte,
- au local pour les vendanges et éventuellement pour tous les repas pris au local,
- lors des marchés promotionnels au centre-ville,
- en juin lors de la présentation de la nouvelle cuvée à l'Hôtel de ville.

Par ailleurs, la stratégie de communication avec le vin du Perreux formalisée lors du CA3-2016 concerne :

- l'organisation d'un concours pour la réalisation gracieuse de l'illustration de l'étiquette par un artiste-peintre différent chaque année ; concours organisé tous les 2 ou 3 ans au cours duquel une bouteille est offerte à chaque artiste dont l'œuvre a été sélectionnée pour la finale (nombre limité à 20),
- la présentation officielle du vin du Perreux et la remise de 24 bouteilles de 50cl au CJS dans la salle des mariages de la mairie en présence des autorités et de l'artiste (le CJS utilise ces bouteilles de vin comme lots lors d'une tombola afin de recueillir des fonds pour ses œuvres sociales),
- 12 bouteilles de 50cl sont offertes en lots gagnants lors de la soirée officielle d'accueil des nouveaux perreuxiens à l'hôtel de ville.

D'autres bouteilles de 50cl sont offertes, en même temps que des très petits pots de miel et de confiture de melon, à la plupart des personnes qui nous apportent leur soutien dans nos projets (élus, personnel communal et sponsor).

La quantité de bouteilles utilisées pour la communication n'est pas très importante au regard de ce qu'elles nous apportent en subventions et en aide logistique et matérielle.

Il reste suffisamment de bouteilles pour que les adhérents qui le souhaitent puissent en acheter pour les offrir mais il ne faut pas nécessairement tout utiliser immédiatement car il est important de conserver un peu de réserve pour faire face aux mauvaises années comme La part des Anges en 2012 et la cuvée du Larron en 2014).

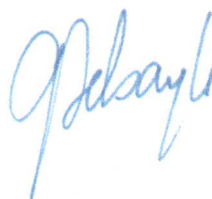
L'utilisation d'une règle proportionnelle n'apporterait pas une augmentation significative du nombre de bouteilles pour les adhérents. Sa mise en application éventuelle devrait nécessairement être décidée et validée par le CA.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h 30.

Le Président
Raphaël Dufay



La secrétaire
Géraldine Debayle



Bilan financier 2017 (du 1-01-2017 au 31-12-2017)

Dépenses (1)		Prévues (1)	Réelles (2)	Recettes (1)		Prévues (1)	Réelles (2)
Secrétariat		230,00	277,64	Cotisations adhérents (70 à 33€ en moyenne)		2310,00	2110,00
Communication (Tel, Site Web, Brochures,Cadeaux)		200,00	488,69	Subvention municipale Le Perreux		3300,00	3000,00
Asso - Divers		180,00	192,83	Subvention (autres)		300,00	300,00
Frais financiers		0,00	8,00	Intérêts sur livret A (Société Générale)		40,00	48,73
Loyer		150,00	139,08				
Assurance		250,00	236,35	Indemnisation assurance + divers			0,00
Eau + gaz		250,00	121,78	Eau (remboursement MEPLP)		90,00	0,00
Assemblée Générale (250), Fête Confrérie (450)		700,00	939,35	Assemblée Générale, Fête Confrérie		0,00	45,58
Œnologie (sortie+dégustations)		690,00	591,92	Œnologie (sortie+dégustations)		720,00	631,99
Animations (Quiz-200, Beaujolais-180, FFA-470)		850,00	1272,90	Animations (Quiz-170, Beaujolais-220, FFA-600)		996,00	1879,00
Ann, Marché-30,Brad.-50,JPO-50,,Évènt 3, 4, 5		280,00	140,61	Marchés,Braderie, Carrefour, JPO-Evènt 3,4 et 5		0,00	62,50
Mat.&prod.vigne&vin(bout 600,cuve 600, pieux 360, etc)		1695,00	1823,78	Vente aux adhérents: vin		200,00	97,00
Matériel & produits pour potager		385,00	337,75	Vente: Plants de tomates (200) & légumes (350)		550,00	603,90
Mat. & prod. terrain (746) + convivialité (400)		1146,00	857,47				
Rucher :investissement: 1 ruche		200,00	410,32	Vente aux adhérents: miel		150,00	336,00
Achat 2° série Tabliers- + produits dérivés Confrérie		700,00	585,00	Vente 2° série Tabliers (350)		350,00	0,00
				Divers		0,00	0,00
Produits dérivés (1000 cabas)		0,00	3499,99	Produits dérivés (1000 cabas)-Subvention Sociale LPx		0,00	3500,00
Produits dérivés (Achat lot Confrérie)		0,00	400,00	Vente Produits dérivés (100 cabas)		0,00	336,00
Investiss': Aménagement Local, Chai, Cave		1100,00	709,36				
Investiss': Abri léger pour terrasse cabanon		700,00	92,38				
Investiss': Monte-charge pour matériaux		850,00	0,00				
Investiss': Planches béton pour vigne		350,00	0,00				
Investiss': Planches béton pour gabions et terrasse		200,00	0,00				
Investiss': Escalier principal vigne		550,00	0,00				
(Sur ces dépenses, les investissements réalisés s'élèvent à 2330€)							
Sous-total		11656,00	13125,20			Sous-total	12950,70
Déficit de l'exercice 2017			-174,50				
Total		11656,00	12950,70			Total	12950,70

Variation de la situation du patrimoine			
Avoirs au 31-12-2017		Avoirs au 01-01-2017	
Caisse	309,40	Caisse	76,27
Société Générale	7,00	Société Générale	98,12
Crédit Mutuel (compte= xxxx,xx + 1 part sociale 15,00)	5476,60	Crédit Mutuel (compte= 2520,02 + 1 part sociale 15,00)	1620,97
Livret A (Société Générale)	0,00	Livret A (Société Générale)	4172,14
Sous-total	5793,00	Sous-total	5967,50
Déficit de l'exercice 2017	174,50		
Total	5967,50	Total	5967,50

Ce bilan financier 2017 ne tient pas compte des deux derniers chèques (510€ -joue de bœuf FFA et 125€ Charriot et encre imprimante pour un montant total= 635,00€) qui n'ont pas été débités en 12-2017 mais qui le seront en 2018; Pour obtenir un résultat plus conforme à la réalité, il faut donc ajouter ces 635€ aux dépenses qui passent alors de 13125,20 à 13760,20€; ce qui augmente d'autant le déficit initial (174,50€) qui atteint 809,50€. En revanche, nous avons dû acheter en 2017 une 1/2 palette de bouteilles dont un grand nombre ne sera utilisé qu'en 2018 et 2019 (pour une somme de 422€); ces charges constatées et payées d'avance augmentent fictivement les dépenses de l'exercice 2017. Elles doivent alors être déduites pour obtenir le résultat réel et le **déficit final** diminue donc de 809,50 à **387,50€**.

Budget prévisionnel 2018 (du 1-01-2018 au 31-12-2018)				
Dépenses	Prévues	Réelles	Recettes	Prévues Réelles
Secrétariat	280,00		Cotisations adhérents (70 à 33€ en moyenne)	2310,00
Communication (Tel, Site Web, Brochures,Cadeaux)	400,00		Subvention municipale Le Perreux	3000,00
Asso - Divers	100,00		Subvention (autres)	400,00
Frais financiers	0,00		Intérêts sur livret A	0,00
Loyer	150,00			
Assurance	250,00			
Eau	150,00			30,00
Assemblée Générale (300), Fête Confrérie (450)	750,00			
Œnologie (dégustations)	720,00		Œnologie (dégustations)	680,00
Animations (Quiz-200, Beaujolais-560, Fête fin Année-580)	1340,00		Animations (Quiz-100, Beaujolais-595, Fête fin Année- 595)	1290,00
Marchés-140, Braderie-50, Taille-50, JPO-50, Vendanges-100,	390,00		Dons: Plants de tomates (200)	200,00
Matériel + produits vigne et vin (bout. 0,00, bouch 260)	845,00		Vente aux adhérents: vin	150,00
Matériel et produits pour potager	385,00		Vente aux adhérents: légumes	300,00
Matériel et produits terrain + convivialité	750,00			
Rucher: 1 essaim + consommables	270,00		Vente aux adhérents: miel	300,00
Investissements: aménagement cuisine local	1000,00			
Achat 2 ^e série Tabliers- 25 adultes et 25 enfants)	700,00		Vente Tabliers	670,00
Investissement: Monte-charge pour matériaux	850,00			
Sous-total	9330,00	0,00	Sous-total	9330,00
Total	9330,00	0,00	Bénéfice de l'exercice 2018	0,00
			Total	9330,00
				0,00
Travaux d'investissement 2018 éventuels				
Investissement: Abri léger pour terrasse cabanon	0,00			
Investissement: Monte-charge pour matériaux	0,00		Financement de ces travaux éventuels sur les avoirs	0,00
Investissement: Planches béton pour vigne	0,00			
Investissement: Planches béton pour Gabions et terrasse	0,00			
Investissement: Escalier principal vigne	0,00			
Total	0,00		Total	0,00

Aide –mémoire pour l'AG 2018 destiné à fournir des explications complémentaires sur le bilan 2017.

Les infos contenues devront être corrigées en séance avant de les joindre au PV de l'AG 2018.

3 a – Rapport financier du Trésorier

Nous avons presque conservé pour 2017 la même présentation que celle du rapport financier de 2016 afin qu'il soit facile de comparer ce qui a été réellement fait en 2017 par rapport à ce qui était prévu par le Budget Prévisionnel établi en octobre 2016.

Ce rapport montre pour chaque ligne (lorsque c'est possible), les recettes et les dépenses prévues et réelles.

Comme nous manquions de place, le Budget Prévisionnel 2018 a juste été présenté sur une deuxième page.

Bilan financier de l'année 2017

On voit tout de suite en bas du tableau bilan (page 1/2) que l'année 2017 se termine par un **déficit de 387.50€** (en tenant compte des dépenses engagées en 2017 qui ne seront débitées qu'en 2018 et des charges pour 2018 et 2019 constatées et payées à l'avance en 2017).

C'est un résultat logique car, comme en 2016, nous avons aussi beaucoup investi en 2017.

Les investissements qui s'élèvent à 2230€ représentent 24% des dépenses normales (9438€) (nous avons retiré les investissements exceptionnels de 3900€ pour cabas du total des dépenses réelles car les cabas ont fait l'objet d'une subvention équivalente).

Les 2230€ correspondent principalement à l'achat :

- d'outillage et de matériel divers pour 300€,
- de matériel pour le potager pour 50€,
- d'une cuve de 300 litres d'occasion en acier inox pour le chai pour 300€,
- de matériel d'isolation pour la cave pour 125€,
- de matériel pour le rangement des bouteilles vides pour 350€,
- de cadres de ruche, d'un maturateur et d'un essaim pour le rucher 330€,
- d'un atomiseur thermique pour le traitement de la vigne pour 420€,
- de matériel pour le terrain pour 235€,
- d'une imprimante couleur jet d'encre pour 120€.

Ce déficit ramène notre patrimoine à 5800€ environ à la fin de l'année 2017 contre 6000€ environ au 31 décembre 2016.

Comme prévu, nous avons clos nos comptes (courant et Livret A) à la Société Générale (même si vous pouvez constater qu'il reste encore 7€ sur notre compte SG qui a pourtant été fermé en août 2017).

Nous placerons nos réserves de trésorerie sur un livret A à ouvrir au Crédit Mutuel pour faire face à une dépense imprévue et pour couvrir une partie des investissements des travaux gelés jusqu'à la fin du problème du loyer du terrain (abri terrasse, monte-charge, planches des rangs de vigne, escaliers).

Quelques explications complémentaires :

Recettes

Cotisations : 200€ de moins que prévu car le nombre d'adhérents est en forte diminution pour la saison 2017-2018 (à ce jour, 60 adhérents au lieu de 74 et 2016-2017)

Subvention (autres) : il s'agit d'une subvention de 300€ accordée par le Crédit Mutuel du Perreux.

Eau (remboursement MEPLP) : La Confrérie règle la facture totale à Veolia (environ 2€ le m3) et MEPLP nous rembourse sa part (cette consommation presque inexistante en 2017 sera facturée en 2018)

Évènements : Œnologie, Animations, Marchés, Braderie etc.

Les grosses différences entre les dépenses réelles et celles prévues pour ces 3 types d'évènements sont dues au fait que les participations demandées pour certains évènements ont été beaucoup plus élevées que prévu (menu complet pour le Beaujolais Nouveau au lieu de spécialité apportée par chacun). Cela gonfle les recettes et les dépenses mais l'essentiel est que le bilan final entre le total des recettes et celui des dépenses soit positif ou proche de zéro. Cette année, le solde de ces trois lignes Œnologie, Animations et Marchés, etc. est positif de 60€ en tenant compte du coût de la joue de bœuf (510,00€) pour la FFA précédemment explicité en page 1 du bilan.

Potager : Les recettes sont conformes aux prévisions.

Tabliers : gros problème car le fournisseur qui nous avait donné toute satisfaction pour la 1^{ère} série de tabliers nous a escroqué pour la 2^{ème} série. Il a encaissé l'acompte de 585.00€, avant de disparaître.

Produits dérivés : Nous avons reçu une subvention de 3500€ pour commander des sacs du Perreux que nous avons payés 3499.99. Nous nous étions engagés à prendre 100 sacs mais pour l'instant, nous n'en avons vendu que 86.

Dépenses

Communication : en plus des frais de communication, ce montant comprend aussi le prix d'achat (140€) des pots vides de 125 gr pour confitures et miel et le prix des sacs pour une bouteille offerts en cadeaux aux personnes que l'on a remerciées pour l'aide qu'elles nous apportent.

Frais financiers : c'est le prix de la carte de dépôt. La Confrérie n'a pas de Carte Bleue et n'a pas de gestion des comptes par Internet car ces deux options sont payantes.

Loyer : Malgré les injonctions pressantes de Nexity qui, depuis 2014, nous demandait environ 3000€ en année courante, le montant du loyer est resté maintenu jusqu'à maintenant à environ 150€. Des interventions à haut niveau et des échanges de courriers très explicites semblent avoir porté leurs fruits. Néanmoins, aucun courrier officiel ne confirme l'abandon définitif de ce projet d'augmentation du loyer qui pourrait bien revenir d'actualité à tout moment. Il va donc être indispensable d'obtenir des clarifications écrites.

Eau +Gaz : Il s'agit du règlement des factures d'eau du terrain (environ 2.00€/m3).

AG+Fête Confrérie : augmentation due au fait que nous achetons maintenant un peu de champagne à Alain Bedel pour compenser un petit peu toutes les prestations gratuites qu'il assure sans réclamer de paiement.

Vigne, Taille, Vendanges, Vinification et embouteillage : Les 1823€ correspondent principalement à l'achat :

- De l'atomiseur Oléo-Mac pour les traitements pour 470€,
- de la cuve 300 litres d'occasion en acier inox pour 300€,
- des bouchons, capsules et bouteilles pour 810€ (dont 390 pour 2017 et 420 pour 2018 et 2019),
- des étiquettes pour 140€,
- des produits & divers pour 100€,

Pour info, une bouteille habillée (bouchon, capsule et étiquette) revient à environ 1,70€ sans le vin.

Potager – Matériel et produits : Les 337€ correspondent principalement à l'achat :

- du matériel & divers (100€),
- des graines pour 100€
- du terreau pour 130€

Terrain – Matériel et produits : Les 857€ correspondent principalement au paiement:

- du matériel raccordement eau & divers (60€) et de l'outillage (140€),
- du matériel pour protection terrasse cabanon (180€),
- du vin et des snacks pour la convivialité pour 450€,
- etc.

Rucher: Les 410€ correspondent à l'achat :

- d'un essaim (185€),
- de cadres et d'un maturateur pour 150€,
- de produits consommables et divers pour 75€.

Tabliers : gros problème car le fournisseur qui nous avait donné toute satisfaction pour la 1^{ère} série de tabliers nous a escroqué pour la 2^{ème} série. Il a encaissé l'acompte de 585.00€, avant de disparaître.

Aménagement Local, chai et cave: Les 709€ correspondent à l'achat :

- de matériel pour l'aménagement et l'isolation de la cave (200€),
- du matériel divers (50€) et de l'outillage (150€),
- de 25 boîtes de rangement pour les bouteilles de la cave (env 300€),
- etc.

CONFRÉRIE DES SAINFOINS

LE PERREUX - SUR - MARNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JANVIER 2018

Les comptes de l'exercice 2017, établis avec minutie par le trésorier ont été examinés par le vérificateur comptable soussigné.

Les opérations détaillées dans ces documents sont tout à fait conformes à l'objet de la Confrérie.

Les dépenses engagées sont compatibles avec le niveau de ses ressources provenant de la part contributive de ses adhérents, confortée par l'aide municipale. La trésorerie est souple et bien suivie, les factures sont réglées à bonne date.

L'exercice s'achève par un résultat négatif de 174,50 euros (sachant que des chèques émis en décembre n'ont pas encore été débités au 31.12.2017).

Ces comptes correspondent bien à la situation financière réelle de la Confrérie et peuvent recevoir l'approbation sans réserve de l'assemblée générale au titre de l'exercice 2017.

Nicole Renollet
Vérificateur comptable



Membres actifs 2017 pour AG 2018														
M - Mme	Nom	Prénom	Cod e	Nb	Cotisation		Pré vus	Pré sents	Pou voirs	Signature	Pouvoir donné à			Bout. 50 cl
					2017	###					Nom	Prénom	Signature	
M	BARTHELEMY	Jacques	JBA	1,00	1	1	0	0						
M	BIAGETTI	Alain	ABI	1,00	1	1	1	1						
M	BOISGARD	Claude	CBO	1,00	1	1	1	1						
Mme	BOUAT	Isabelle	IBO	0,01	1	0	0	0						
M	BOUAT	Jean-Charles	JCB	0,01	1	0	0	0						
Mme	BOUGAULT	Bernadette	BeB O	1,00	1	1	1	1						
M	BOUGAULT	Bruno	BBO	1,00	1	1	1	1						
M	BUGEJA	Pierre	PBU	1,00	1	1	0	0						
Mme	BULTEL	Michèle	MB U	1,00	1	1	1	1						
Mme	CALABRO	Ayuchi	ACA	1,00	1	1	0	0						
M	CALABRO	Raphael	RCA	1,00	1	1	0	0						
Mme	CHANTRAINE	Amina	ACH	1,00	1	1	1	1						
M	COPPIN	Cyril	CC O	0,01	1	0	0	0						
M	DALANÇON	Daniel	DDA	0,01	1	0	0	0						
Mme	DEBAYLE	Géraldine	GDE	1,00	1	1	1	1						
M	DECQ	Michel	MD E	0,01	1	0	0	0						
Mme	DE NEUFVILLE	Marie José	MJD N	1,00	1	1	0	0	1		PERRIER	Alain		
M	DESCATEAUX	Olivier	ODE	0,01	1	0	0	0						
M	DHONDT	Jean-Jacques	JJD	1,00	1	1	1	1						
Mme	DUFAY	Cladie	CDU	1,00	1	1	1	1						
M	DUFAY	Raphael	RDU	1,00	1	1	1	1						
Mme	ELTABET	Michèle	MEL	1,00	1	1	0	0	1		DUFAY	Raphaël		
Mme	FAVREAU	Catherine	CFA	1,00	1	1	1	1						
Mme	FONSART	Josiane	JFO	1,00	1	1	0	0	1		DHONDT	Jean-Jacques		
Mme	FONTAN SALLABERRY	Françoise	FFS	1,00	1	1	1	1						
Mme	FOURNIER	Thérèse	TFO	1,00	1	1	0	0	1		JEANJEAN	Michèle		
M	FOURNIER	Christian	CFO	1,00	1	1	0	0	1		JEANJEAN	Yves		
Mme	GÉNEL	Josée	JGE	1,00	1	1	1	1						
Mme	GRIBOUT	Michèle	MG R	1,00	1	1	0	0	1		DUFAY	Cladie		

M - Mme	Nom	Prénom	Code	Nb	Cotisation		Prévus	Présents	Pouvoirs	Signature	Pouvoir donné à			Bout 50 cl
					2017	###					Nom	Prénom	Signature	
M	GROSJEAN	Joël	JGR	1,00	1	1	1	1			15			
M	GUIGNARD	Fabrice	FGU	1,00	1	1	0	0						
Mme	GUYONNET	Claudine	CGU	1,00	1	1	1	1			16			
M	HASSANALY	Ikbai	IHA	0,01	1	0	0	0						
Mme	HAUCHARD	Michelle	MHA	1,00	1	1	0	0			17			
Mme	HAZARD	Josette	MHA	1,00	1	1	1	1			18			
M	HERVOUIN	Gabriel	GHE	0,01	1	0	0	0			35 € cotisation			
Mme	HILGER	Nicole	NHI	1,00	1	1	0	0	1		19	FAVREAU	Catherine	
Mme	HULIN	Pascale	PHU	0,01	1	0	0	0						
Mme	JARROU	Nancy	NJA	1,00	1	1	0	0	1		20	DHONDT	Jean-Jacques	
Mme	JEANJEAN	Michèle	MJJ	1,00	1	1	1	1			21			
M	JEANJEAN	Yves	YJJ	1,00	1	1	1	1			22			
M	JUDAS	René	RJU	0,01	1	0	0	0						
M	KIBLUT	Jacques	JKI	1,00	1	1	0	0	1		23	DUFAY	Cladie	
Mme	KINZELIN	Blandine	BKI	1,00	1	1	1	1			24			
Mme	LAFORCE	Jacqueline	JLA	0,01	1	0	0	0						
M	LECAMUS	Guy	GLE	0,01	1	0	0	0						
M	LECLEC'H	Jean-Luc	JLL	1,00	1	1	0	0	1		25	FAVREAU	Catherine	
M	LEGUÉREAU	Michel	MLE	0,01	1	0	0	0						
Mme	LE MARQUAND	Muriele	MLM	1,00	1	1	1	1			26			
M	LE MARQUAND	Philippe	PLM	1,00	1	1	1	1			27			
M	LIGNEAU	François	FLI	1,00	1	1	0	0						
Mme	LURIOT HURTER	Françoise	FLU	1,00	1	1	1	1			28			
Mme	MARDELLE	Annie	ADE	1,00	1	1	0	0		Excusée hospitalisée				
Mme	MADER-VIGNAUD	Jacqueline	JMV	0,01	1	0	0	0						
M	MARIN-PACHE	Michel	MM P	1,00	1	1	1	1			29			
M	MARMOUSET	Michel	MM A	1,00	1	1	0	0	1		30	DUFAY	Raphaël	
M	MARTINELLI	Gilbert	GM A	1,00	1	1	1	1			31			
Mme	MORENO	Monique	MM O	0,01	1	0	0	0						
M	NIEL	Joseph	JNI	1,00	1	1	0	0						
Mme	NIEL	xxxxx	JNI	1,00		1	0	0						

M - Mme	Nom	Prénom	Cod e	Nb	Cotisation		Prévu	Présents	Pouvoirs	Signature	Pouvoir donné à			Bout. 50 cl
					2017	###					Nom	Prénom	Signature	
Mme	PATENOSTRE	Sylvie	SPA	1,00	1	1	1	1		[Signature]	38			
M	PATENOSTRE	Hervé	HPA	1,00	1	1	1	1		[Signature]	38			
M	PERRAULT	Bernard	BPE	1,00	1	1	1	1		[Signature]	30			
M	PERRIER	Alain	APE	1,00	1	1	1	1		[Signature]	38			
Mme	PLANEILLE	Paulette	PPL	0,01	1	0	0	0						
M	POUSSIN	Gilles	GP O	1,00	1	1	1	1		[Signature]	32			
Mme	RASTELLO	Sylvie	SRA	1,00	1	1	1	1		[Signature]	33			
Mme	RENOLLET	Nicole	SRA	1,00	1	1	1	1		NR	34			
Mme	REVENEAU	Marie-Lyse	MLR E	0,01	1	0	0	0						
M	REVENEAU	Serge	SRE	0,01	1	0	0	0						
Mme	RUAULT	Jocelyne	JRU	0,01	1	0	0	0						
Mme	SUVELIER	Arlette	ASU	1,00	1	1	1	1		[Signature]				
M	TARAVELLA	Giuseppe	GTA	1,00	1	1	0	0						
Mme	CHEVALIER	Marguerite	MC H	1,00	/	1	1	1		N. Chevalier	35			
Mme	COUSTILLAS	Anne-Marie	ACO	1,00	/	1	1	1		[Signature]	36			
Mme	TONIOLO	Élisabeth	ETO	1,00	/	1	0	0	1	/	DUFAY	Raphaël	[Signature]	
Mme	SYLVA	Victoriana	VSY	1,00	/	1	0	0						
M	GOVINDOORAZOO	Rudy	RG O	1,00	/	1	1	1		[Signature]	37			
M	GAUZINS	François	FGA	1,00	/	1	1	1		[Signature]	39			
									12					
				60,19	72	60	36	36	12		38	p résupl		

Nombre Membres actifs

41 Femmes

Hommes 38

38

88
Total prévu de 36 membres actifs présents et 12 représentés aux AG

Total réel de membres actifs présents etreprésentés aux AG

Membres Bienfaiteurs 2018														Bout. 50
M - Mme	Nom	Prénom	Cod e	Nb	Cotisation		Prévus		Signature	Pouvoir donné à			Bout. 50	
					2017	###	Oui	n		Nom	Prénom	Signature		
X	 	 	 	 	 	 	 	 	 	 	 	 	 	
M	PERRIER			1,00	oui	oui	0	0	/					
M	ALAPHILIPPE	Claude	CAL	1,00	oui	oui	1	0						

M - Mme	Nom	Prénom	Cod e	Nb	Cotisation		Pré vus	Pré sents	Pou voirs	Signature	Pouvoir donné à			Bout. 50 cl
					2017	###					Nom	Prénom	Signature	
Mme	ALAPHILIPPE	Annie	CAL	1,00	oui	oui	1	0						
M	VOISIN	Joël		0,00			0	0						
Mme	DARENNE	Bernadette	BDA	0,01	oui	oui	0	0						
Nb Membres Bienfaiteurs				3,01			2	0						

- (1) Mr Jean Perrier (père d'Alain Perrier) devient membre bienfaiteur en 2015 pour une période de 7 ans (jusqu'en 2021)
- (2) Mr Joël Voisin, beau-frère de Raphaël Dufay, devient membre bie

PU-AG 2018 - V1 - P17